

---

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 16 JANVIER 2019, À 20 HEURES,  
À LA SALLE DU CONSEIL

---

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
  - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 28 NOVEMBRE 2018;
  - 4.2. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL CULTUREL (CRC) DU 18 DÉCEMBRE 2018;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES :
  - 5.1. PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
  - 5.2. PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE;
  - 5.3. PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
  - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
    - 7.1.1. Municipalité de Massueville;
    - 7.1.2. Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;
  - 7.2. AVIS DE LA MRC À LA CPTAQ :
    - 7.2.1. Municipalité de Yamaska;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
  - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 298-19 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC AFIN D'Y INTÉGRER LA CARTOGRAPHIE GOUVERNEMENTALE ET LE CADRE NORMATIF ASSOCIÉS AUX ZONES DE GLISSEMENTS DE TERRAIN;
  - 8.2. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 299-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 265-17 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DE L'ENSEMBLE DES COMITÉS RÉGIONAUX DE LA MRC; (MODIFICATION À LA COMPOSITION DU CRC)
  - 8.3. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 300-19 MODIFIANT LE RCI NUMÉRO 288-18;
9. COMPTABILITÉ :
  - 9.1. AUTORISATION DE RÉMUNÉRER LE REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 211-12;
10. DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE :
  - 10.1. AUTORISATION DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ENTENTE DU CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (CRAAQ) DANS LE CADRE DU PROJET DE L'ARTERRE;
  - 10.2. APPUI AU PROJET DÉPOSÉ PAR L'UPA DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR LA CONSERVATION DU LAC SAINT-PIERRE PORTÉ PAR LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC VISANT L'AMÉLIORATION ET LA RESTAURATION DES HABITATS CHAMPÊTRES ET AQUATIQUES DE LA PREMIÈRE RIVIÈRE POT AU BEURRE;
11. FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) :
  - 11.1. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, DE RÉOLUTIONS CONCERNANT LE FARR;

12. PROJETS SPÉCIAUX :

- 12.1. RATIFICATION DE L'ACCORD DE LA MRC CONCERNANT LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FIER BAS-RICHELIEU;
- 12.2. DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2018 DE CÉVIMEC-BTF;
- 12.3. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DU LAC SAINT-PIERRE;
- 12.4. ADOPTION DU RAPPORT ÉTABLISSANT LES DÉPENSES ENGAGÉES POUR L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA SAUVAGINE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE 2018-2019;

13. RESSOURCES HUMAINES :

- 13.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA POUR L'EMBAUCHE D'UN AGENT DE SENSIBILISATION À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ÉTÉ 2019);

14. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

15. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

16. EXAMEN DES INVITATIONS;

17. AFFAIRES NOUVELLES :

- 17.1. \_\_\_\_\_
- 17.2. \_\_\_\_\_
- 17.3. \_\_\_\_\_
- 17.4. \_\_\_\_\_

18. PÉRIODE DE QUESTIONS;

19. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,

  
M<sup>e</sup> Jacinthe Vallée